

3003 Bern, den 27. Februar 1990

Fachdienst II
Service de commissions II

NATIONALRAT
CONSEIL NATIONAL

Kommission für auswärtige Angelegenheiten
Commission des Affaires étrangères

Datum	1. 3. 90
X	Sauvant
X	Robert
X	Huber
X	Dok-Dienst
X	Frischknecht <i>AS</i>
X	Komm. NR
X	Komm. SR <i>MASONI</i>
X	Frakt. <i>PIV</i>
X	<i>AEBI</i>
X	<i>FX</i>

HAUPTPROTOKOLL der Sitzung vom 12. Februar, 17.00 - 21.30, und vom
13. Februar 1990, 08.00 - 12.30 Uhr, in Bern,
Parlamentsgebäude, Zimmer 87

TEILNEHMER Präsident: H. Bundi

Anwesende Teilnehmer: H. Auer, Frau Bär, Frau Bäumlin,
HH. Bircher, Burckhardt, Cevey, Dietrich, Euler, Frey
Walter, Grassi, Frau Grendelmeier, HH. Loretan,
Petitpierre, Portmann (12.2.), Rychen, Frau Segmüller,
HH. Wyss Paul (12.2.), Zbinden Paul

Weitere Teilnehmer:

H. Bundesrat Felber, Vorsteher des EDA
H. Jacobi, Staatssekretär, EDA
H. Schaller, Generalsekretär, EDA
(übrige Teilnehmer: siehe Teilprotokolle - autres
participants: voir procès-verbaux particuliers)

Entschuldigt: HH. Segond, Rohrbasser, Ziegler

Sekretariat: H. Aebi

Protokoll: Frau Deuss Geiger (d), H. Dinkelmann (f)

- TAGESORDNUNG
1. Funktionsweise der schweizerischen Aussenpolitik in einem sich ändernden Umfeld
Fonctionnement de la politique étrangère de la Suisse dans un monde en mutation

 2. Formulierung von Fragen, welche die aktuelle aussenpolitische Situation betreffen, für die Sitzung vom 19.2.1990
Formulation des questions relatives à la situation de la politique étrangère actuelle, en vue de la séance du 19.2.1990

 3. 89.133 n Pa. Iv. Rechsteiner. Südafrika: Sanktionen
3.1. Anhörung des Initianten
3.2. Weiteres Vorgehen
Iv. Pa. Rechsteiner. Sanctions à l'encontre de l'Afrique du Sud
3.1. Audition de l'auteur de l'initiative
3.2. Poursuite des travaux
(Siehe Teilprotokoll 1 - Voir procès-verbal particulier 1)

 4. 89. 593 Motion Scheidegger vom 19.9.1989. Ständige Kommission für Entwicklungsfragen.
Stellungnahme
Motion Scheidegger du 19.9.1989. Commission permanente chargée des problèmes de développement. Avis
(Siehe Teilprotokoll 2 - Voir procès-verbal particulier 2)

 5. 89.768 Motion Zbinden Hans vom 13.12.1989.
Europafrage. Entsprechende Anpassung der Parlamentsorganisation. Stellungnahme
Motion Zbinden Hans du 13.12.1989. Question européenne. Adaptation de l'organisation du Parlement
(Siehe Teilprotokoll 2 - Voir procès-verbal particulier 2)

6. 89.074 n Anerkennung nichtgouvernementaler Organisationen. Uebereinkommen
Reconnaissance de la personnalité juridique des organisations internationales non gouvernementales. Convention
(Siehe Teilprotokoll 3 - Voir procès-verbal particulier 3)

7. 89.075 sn Zusammenarbeit mit osteuropäischen Staaten
Coopération avec des Etats d'Europe de l'Est
(Siehe Teilprotokoll 4 - Voir procès-verbal particulier 4)

8. 89.072 n Diplomatische Vertretung in Islamabad.
Bauten.
Représentation diplomatique à Islamabad.
Construction
(Siehe Teilprotokoll 3 - Voir procès-verbal particulier 3)

9. 89.073 n Gewalttätigkeit bei Sportanlässen.
Uebereinkommen
Violence lors des manifestations sportives.
Convention
(Siehe Teilprotokoll 3 - Voir procès-verbal particulier 3)

10. Verschiedenes
Divers
(Siehe Teilprotokoll 3 - Voir procès-verbal particulier 3)

- 1 -

1. Funktionsweise der schweizerischen Aussenpolitik in einem sich ändernden Umfeld
1. Fonctionnement de la politique étrangère de la Suisse dans un monde en mutation
2. Formulierung von Fragen, welche die aktuelle aussenpolitische Situation betreffen für die Sitzung vom 19.2.1990
2. Formulation des questions relatives à la situation de la politique étrangère actuelle en vue de la séance du 19.2.1990

M. Felber, Conseiller fédéral.

1. Remarques liminaires.

Le point 7 de l'ordre du jour (Voir procès-verbal particulier 4) traite de phases concrètes de la politique étrangère suisse.

Les deux Commissions des Affaires étrangères et des Affaires économiques recevront, la semaine prochaine, une information parallèle et simultanée sur l'état du dossier de l'intégration, information basée sur les travaux du Bureau de l'intégration.

Le Conseil fédéral présentera, au cours du prochain trimestre, le crédit-cadre nécessaire à la mise en oeuvre de la politique de développement; ainsi, les relations Nord-Sud seront abordées.

2. Aperçu de la politique étrangère suisse.

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, les mutations de plus en plus rapides de notre environnement influencent toujours davantage nos relations extérieures. Les données de la politique étrangère internationale varient en fonction de deux types de critères:

les mutations objectives, liées aux progrès techniques, intéressent:

- la globalisation des problèmes,
- le renforcement de l'interdépendance entre les Etats,
- la forte croissance économique;

les mutations subjectives découlent des évolutions politico-historiques et résultent:

- des programmes politiques des gouvernements avec lesquels nous entretenons des relations ou pas,
- d'une volonté directement exprimée par les peuples de ces Etats.

3. Les mutations objectives.

Les modifications techniques dans le secteur des communications et de la transmission des informations exercent une incidence considérable sur notre politique étrangère, de même que la dimension globale des grands défis de notre temps tels que la protection de l'environnement, qui touche simultanément tous les pays, les questions de santé et de drogue, le terrorisme international, les problèmes de développement et leur fréquent corollaire: l'endettement.

Face à ces défis, le seul moyen d'obtenir des résultats perceptibles passe par la dimension internationale, comme on aura l'occasion de le voir au fil de toute une série de rapports, contrats, accords, qui vous seront soumis au cours de l'année.

Quant aux aspects que revêt la diplomatie sur le terrain, on observe qu'en dépit du titre prestigieux que nos ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires portent toujours, ils ne disposent plus du temps nécessaire pour traiter, de manière indépendante, les affaires bilatérales engagées dans les Etats dans lesquels ils sont accrédités. Ils ne sont plus extraordinaires parce qu'ils restent en place, ils ne sont plus plénipotentiaires parce qu'il reçoivent quotidiennement des directives, quand ce n'est pas d'heure en heure (enlèvements d'otages, par exemple). Leur liberté est donc beaucoup plus limitée que par le passé. On demande au diplomate - ce qui demeure sa vocation - d'être un généraliste à même de faire appel au plus vaste champ de connaissances possibles, mais on exige de lui qu'il cerne avec la plus grande célérité d'infimes détails relatifs à certains documents quelquefois fort complexes, comme les dossiers financiers, en particulier: on attend d'un diplomate qu'il soit en mesure de rédiger des rapports synthétiques, pratiquement sur n'importe quel sujet. Compte tenu de telles circonstances, je suis de ceux qui considèrent que la diplomatie de salon ne correspond plus aux réalités. Nos diplomates sont de plus en plus amenés à s'adresser simultanément à un grand nombre de pays appartenant à une même organisation, à une même région avec lesquels nous éprouvons un problème relationnel identique. Il est indispensable, par exemple, que nos douze ambassadeurs tiennent le même langage lorsque nous nous adressons à la CEE. De plus en plus fréquemment, les ambassadeurs intéressés sont réunis en conférence restreinte:

- la conférence sur les problèmes de Bretton Woods a déjà eu lieu;
- mars 1990: conférence des 18 ambassadeurs dans les pays de la CEE et de l'AELE, en vue de l'engagement de négociations relatives au traité sur l'Espace économique européen;
- juin 1990: conférence des ambassadeurs accrédités en Europe centrale et en Europe occidentale;
- conférence générale.

- 3 -

A l'instar de leurs collègues à l'étranger, les ambassadeurs rattachés à la centrale sont aussi tenus, à côté de leurs obligations professionnelles, d'étendre le champ de leurs connaissances. En effet, il n'est pas d'activité étatique qui ne comprenne des aspects internationaux; c'est ainsi que les services du DFAE s'occupent:

- de protection de l'environnement,
- de coopération internationale en matière de médias,
- d'affaires scientifiques et culturelles,
- de transports,
- de navigation maritime,
- de politique des réfugiés,
- des questions bancaires et financières,
- de l'intégration économique sous toutes ses formes, etc.

Tous ces services travaillent en étroite collaboration avec les autres départements et les offices fédéraux directement intéressés ou qui détiennent le dossier, en assumant la responsabilité principale ainsi que la gestion. Par conséquent, le DFAE remplit une tâche de coordination, d'autant plus que la sauvegarde de nos intérêts à l'étranger implique parfois qu'un gain dans un domaine compense une concession dans un autre. Voilà la raison pour laquelle, la présence d'une représentation diplomatique ou celle du DFAE dans toute espèce de conférence est indispensable.

Une telle évolution exige beaucoup de discipline de la part des autres départements, ainsi qu'une très grande transparence quant au traitement des questions internationales figurant aux dossiers concernés. Ces mêmes départements bénéficient également des infrastructures ainsi que de toutes les ressources techniques et humaines que le DFAE entretient à l'étranger.

La nature des défis que rencontrent les sociétés d'aujourd'hui est telle qu'une approche internationale et multilatérale s'impose de plus en plus; elle remplace progressivement l'approche strictement nationale ou bilatérale, ce qui explique l'engagement accru de notre pays dans de nombreux forums internationaux: CSCE, Conseil de l'Europe, GATT, AELE, organisations spécialisées du système des Nations Unies et bientôt, peut-être, les institutions de Bretton Woods.

Lorsque l'on évoque la globalisation des problèmes, on ne saurait ignorer les clivages Nord/Sud, les questions de développement, et celle, de plus en plus aiguë, de l'endettement. Un échec dans la résolution de ces graves problèmes ne restera certainement sans conséquences sur les pays industrialisés en général et sur la Suisse, en particulier.

- 4 -

4. Les mutations subjectives.

Ces modifications relèvent d'évolutions politiques et économiques qui nous touchent plus directement:

- la dynamique de l'intégration européenne (thème d'actualité pour les deux prochaines années),
- les changements en Europe centrale et orientale,
- la détente Est-Ouest,
- les perspectives de résolution des conflits régionaux,
- l'essor de nouveaux pôles économiques et politiques dans le monde.

L'intensification de nos activités dans ce domaine absorbe, aujourd'hui, les ressources de mon département, d'une manière croissante, qu'elles aient trait aux effectifs du personnel ou soient d'ordre intellectuel et financier. Notre tâche ne se limite pas à la gestion des affaires courantes: il est indispensable que nous disposions du temps nécessaire afin d'effectuer un travail conceptuel en vue de la formulation des nouvelles structures paneuropéennes, par exemple, qui devront, à terme, remplacer l'ordre existant en Europe, depuis la mise en place des structures de Yalta.

Plus que tout autre domaine, les Affaires étrangères subissent les répercussions d'évolutions sur lesquelles nous n'avons aucune prise (cette constatation vaut, d'ailleurs, pour les deux types de mutations évoquées).

Sans nulle intention de me livrer à un plaidoyer pro domo, il est de mon devoir de rendre les membres de la commission attentifs aux conditions de travail au DFAE, dont le personnel est extrêmement restreint. Les exemples foisonnent: nos missions à l'étranger sont quelquefois réduites au strict minimum, de sorte qu'une évolution politique soudaine dans un pays nous met dans l'impossibilité de recueillir les informations en suffisance ou de mener à bien divers travaux particuliers et immédiats; ce fut le cas dans presque tous les pays d'Europe centrale, au cours de ces derniers mois. De même, nous avons besoin, à la centrale, d'un certain nombre de personnes capables d'assumer les responsabilités de la coordination.

L'année dernière, une demande de quarante postes supplémentaires a été présentée (CSCE, nouvelle division destinée à faire face aux opérations de maintien de la paix et à la problématique des droits de l'homme, intégration européenne, coordination du dossier de l'Europe de l'Est, etc.). Or, nous en avons reçu 19: il a fallu en retrancher 7 ou 8, que nous avions en prêt! Le dimanche après-midi à 15h00, il arrive que 250 responsables de mon département soient présents dans leurs bureaux!

5. Aperçu des représentations suisses à l'étranger (voir annexe).

Le nouvel organigramme du département est en voie de publication, il vous sera communiqué sous peu.

Un diplomate se forme en deux ans, après s'être présenté au concours d'accession à la carrière diplomatique, concours définitivement éliminatoire. On observe un regain d'intérêt (17 candidats retenus sur 47, cette année). L'âge moyen d'entrée a augmenté en raison des exigences de la formation complémentaire (droit, économie publique, culture, etc.), jusqu'à trente ans environ.

C'est à la suite des stages que les candidats sont désignés en qualité d'agents diplomatiques. La carrière est assez longue.

Un grand effort de recrutement a été effectué dans les universités. On constate, par ailleurs, un déplacement dans la formation: on n'est plus nécessairement juriste ou économiste avant que d'être diplomate, mais historien, licencié ou docteur ès lettres, voire ès sciences, et ingénieur EPF.

Il faut également mentionner la surcharge consulaire, entre autres due à l'introduction du droit de vote des Suisses à l'étranger.

La dispersion du personnel accroît les difficultés de rationalisation: par la force des choses, certains postes sont encombrés alors que d'autres ne le sont pas.

Les membres de la Commission des Affaires étrangères sont cordialement invités aux manifestations officielles consécutives à la Conférence générale des ambassadeurs.

Un jeune ambassadeur se plaignait de n'avoir personne du même niveau de formation à ses côtés, de manière à le contredire le cas échéant et à mettre ainsi fin à un certain isolement intellectuel. La Communauté européenne elle-même, pour pallier ces difficultés, envisage de n'établir qu'un seul service diplomatique dans certains pays.

Les voyages de conseillers fédéraux sont de plus en plus indispensables, toute une série de rencontres multilatérales étant réservées aux seuls ministres; Le temps dont ils disposent s'est réduit que nos ambassadeurs ne bénéficient plus que de brèves audiences. Dès lors, une visite bilatérale s'impose pour combler cette lacune - je rentre de Grande Bretagne où j'ai n'ai pu que constater l'entière ignorance, faute de temps, qui règne au Foreign Office, quant à la position suisse sur l'intégration. De sorte que la nécessité de rencontrer nos collègues devient impérieuse: c'est là une tâche nouvelle des conseillers fédéraux.

Par ailleurs, les exigences protocolaires ont gagné en importance: là où un ambassadeur suffisait à représenter le gouvernement de son pays aux funérailles d'un chef d'Etat ou à l'occasion d'une passation de pouvoirs, par exemple, on exige aujourd'hui qu'un ministre se déplace.

- 6 -

M. Cevey.

Problèmes de recrutement. Je me réjouis de la détente ainsi que de l'ouverture de l'éventail des formations.
Qu'en est-il des possibilités de faire appel à des gens qui n'ont pas suivi de formation orientée vers la carrière diplomatique, mais qui, d'une manière ou d'une autre, se sont révélés dignes d'y entrer?
De tels cas présentent-ils des difficultés ou, au contraire, cet usage, inauguré à une époque déjà lointaine, s'est-il élargi?

Mühlemann: Wir stehen vor ganz neuen Herausforderungen, und wir alle haben etwas Sorge, ob die Exekutive diesen schwierigen Herausforderungen gewachsen ist. Wir haben aber Vertrauen in Herrn Bundesrat Felber und haben auch den Eindruck, dass er sehr geschickt Prioritäten setzt.

Die Reisetätigkeit der Bundesräte muss intensiviert werden. Ich halte insbesondere den Besuch in London für beispielhaft, aber er sollte fortgesetzt werden können. Heute wird Europa weitgehend von der Achse Bonn-Paris bestimmt, und ich frage mich, ob die Beziehungen der Schweiz zu Bonn vertieft genug sind. Ich denke in diesem Zusammenhang auch an den Schweizer Botschafter in Bonn.

Der Bundesrat müsste die Zahl seiner Staatssekretäre erhöhen. Die Schweizer Botschafter leisten in der Regel gute Arbeit, und sie sind oft sehr geschickt eingesetzt. Ich denke etwa an Herrn Botschafter Stauffer in Warschau oder Herrn Botschafter Wipfli in Budapest. Umgekehrt muss ich aber auch feststellen, dass beispielsweise die Botschaft in Bukarest zurzeit völlig überfordert ist. Sie ist ungenügend besetzt, der Botschafter ist vielleicht als Krisenmanager nicht ganz geeignet und kann sich auf niemanden abstützen (keine

- 7 -

Schweizerkolonie, unbesetzte wirtschaftliche Vertretungen der Schweiz). Das in einem Land, in dem sich die Ereignisse überstürzen, und in dem unzählige Hilfsorganisationen versuchen, Aktionen in Gang zu bringen.

Ich bin mir auch nicht so sicher, wie gut unser militärdiplomatischer Dienst ist. Ich bin jeweils sehr enttäuscht, wenn ich bei meinen Reisen im Ausland feststellen muss, dass der Militärattaché eher eine Sonderrolle spielt und zu gewissen Besuchen häufig nur schwer mitgenommen werden kann. Die allmonatliche Lagebeurteilung ist ungenügend und teilweise auch falsch. Ich wäre sehr enttäuscht, wenn ich erfahren müsste, dass sich der Bundesrat beispielsweise auf die Lagebeurteilung vom Januar 1990 abstützen müsste.

Könnten nicht Diplomaten, die älter als 65 und noch gesund sind, für Sonderaufgaben eingesetzt werden? Können nicht auch Botschafter gewählt werden, die nicht dem diplomatischen Dienst angehören?

Ich vermisse eine engere Beziehung der Schweizer Diplomatie zur Schweizer Wirtschaft im Ausland. Ich erinnere an das Managementsymposium in Davos. Herr Bundesrat Felber hat um 11.00 Uhr morgens ein Gespräch geführt mit Herrn Modrow, am Abend ist eine kleine Gruppe von Schweizer Wirtschaftsvertretern mit Herrn Modrow zusammengesessen. Sie sind über das Gespräch zwischen Herrn Bundesrat Felber und Herrn Modrow nicht vom EDA, sondern vom Botschafter der DDR informiert worden. Das scheint mir nicht der übliche Weg zu sein.

Zur Reisetätigkeit der Parlamentarier. Es ist wichtig, dass die Reisetätigkeit des Parlaments verstärkt wird, damit sich die Parlamentarier besser informieren können. Der Bundesrat braucht das Parlament, um die Aussenpolitik dem Volk näherzubringen (Abstimmung über den EWR usw.).

M. Grassi.

Je constate que le DFAE s'est très bien adapté aux nouvelles exigences de la politique étrangère.
Quels sont les moyens techniques à disposition de nos ambassades plus petites (Amérique centrale et du Sud, etc.) quant aux transmissions discrètes, à la sécurité, etc.?

- 8 -

Frau Bäumlín: Wieviele Frauen interessieren sich für den diplomatischen Dienst? Wieviele Frauen arbeiten im diplomatischen Dienst? Gibt es Schweizer Botschafterinnen?

Offenbar fragt sich die Bevölkerung, was das Parlament, d.h. was unsere Kommission, in der Aussenpolitik zu sagen hat.

Frau Bär: Welche Rolle spielen die Schweizer Diplomaten in den Ländern, aus denen viele Asylbewerber in die Schweiz kommen? Wie werden ihre Auskünfte über die Lage in diesen Ländern vom Delegierten für das Flüchtlingswesen gewichtet?

Welche Möglichkeit hat die Schweiz, die Idee eines neutralen wiedervereinigten Deutschlandes zu unterstützen? Will die Schweiz das überhaupt? Und, wenn ja, welche Aktivitäten sieht sie dafür vor?

Burckhardt: Ist es nicht eine wichtige Aufgabe der Mitglieder unserer Kommission, sich zu informieren? Und könnte das nicht auch eine Hilfe sein für unsere Diplomatie? Ich selbst habe mir diese Aufgabe gestellt. Mir persönlich hat der Botschafter in Rumänien, Herr Thurnheer, einen kompetenten und mutigen Eindruck gemacht, aber vielleicht sieht ein unbedarfter Parlamentarier weiter in gewisse Geäder als der professionelle Diplomat, und zusammen können der Parlamentarier und der Diplomat durch einen eidgenössischen Gedankenaustausch recht weit kommen.

Wäre es nicht gut, wenn ein Diplomat, dem der gleichrangige Gesprächspartner in der Botschaft fehlt, im Kreis der Vertreter der Schweizer Wirtschaft solche Gesprächspartner finden könnte? Auf diese Weise könnte das eidgenössische Milizprinzip noch besser ausgenützt werden, könnte eine dichtere, detailnähere Gesamtschau entstehen.

- 9 -

Frau Grendelmeier: (Zu Frau Bäumlín) Wenn wir im EDA und in den Botschaften eindeutigen Mangel an Personal und an technischen Hilfsmitteln feststellen, müssen wir Parlamentarier uns vielleicht einmal selbst an der Nase nehmen und uns fragen, wie lange wir den heiligen Personalstopp noch vertreten wollen. Wenn sich die Weltlage - und das heisst auch die Arbeit des EDA - so schell und so radikal ändert, ist es die Aufgabe des Parlaments, ja unserer Kommission, vielleicht mit einer Motion, eine erhebliche Aufstockung des Personals zu verlangen. Es ist meines Erachtens auch die Aufgabe jedes Mitglieds dieser Kommission, für Europa zu werben. Europa kann ohne die Schweiz existieren, aber die Schweiz nicht ohne Europa.

Loretan: Ich war vor knapp einem Jahr Gast beim Botschafter der Schweiz in der Türkei und musste mit Erschrecken einen vollständigen Mangel an Personal feststellen. Der totale Einsatz des Botschafters und seiner Frau hingegen beeindruckten mich sehr. Aufstockungen im EDA, vor allem in den Aussenposten, sind notwendig, aber ich frage mich, ob der Gesamtbundesrat für das EDA nicht Stellen aus andern Departementen freispielen könnte. Wir stellen doch beispielsweise eine Verschiebung der Bedeutung von Innen- und Aussenpolitik fest. Es scheint mir eine Führungsaufgabe des Gesamtbundesrates zu sein, Stellen zu organisieren, d.h., heute beispielsweise aus dem Bundesamt für Polizeiwesen Stellen freizuspielen für das EDA.

Frey Walter: Könnten nicht auch Vertreter der Schweizer Wirtschaft im Ausland in den Dienst der Schweizer Diplomatie gestellt werden?

Zbinden: Ich war schon einmal Mitglied dieser Kommission, bin dann aber ausgetreten, weil ich den Eindruck hatte, sie sei ein Hofrat des Aussenministers. Ich bin nun

- 10 -

zurück, in der Hoffnung, dem sei nicht mehr so.

Ich habe an meine Besuche im Ausland nicht nur gute Erinnerungen. Wie oft werden wir Parlamentarier auf den Schweizer Botschaften zu drei- bis vierstündigen Abendessen eingeladen, an denen die Diskussion vor allem aus Blabla besteht, wo doch ein kurzes, intensives Sachgespräch viel sinnvoller wäre.

Personalmangel herrscht in allen Departementen. Das EDA wird vom Parlament eher besser gehalten als andere Departemente. Das Vertrauen in Herrn Bundesrat Felber war und ist gross.

Rychen: Mich beschäftigt der Frage der Rolle des Parlaments in der Aussenpolitik sehr. Mit Blick auf die Umgestaltungen in Europa scheint es mir - gerade in einer direkten Demokratie - ausgesprochen wichtig, dass das Parlament in der Aussenpolitik eine aktivere Rolle spielt. Herr Bundesrat Felber hat einmal sehr richtig gesagt, die Aussenpolitik müsse zu einem Thema der Innenpolitik werden. Das ist noch nicht gelungen. Für die Schweizer Bevölkerung ist Aussenpolitik - ausser wenn sie finanzielle Folgen zeitigen kann - etwas zum zuschauen, etwas zum zuhören. Letztlich werden aber alle entscheidenden Fragen vom Volk entschieden.

Präsident: (Zu Rychen) Vielleicht müssten wir dieser Frage eine Kommissionssitzung widmen.

- 11 -

M. Felber, Conseiller fédéral.

Questions de recrutement. Je n'ai pas peint le diable sur la muraille ni ne me suis plaint; je n'ai fait que signaler quelques problèmes que nous rencontrons en matière de personnel.

(A M. Frey)

Recrutement de spécialistes. Les Services généraux disposent déjà de spécialistes susceptibles d'être envoyés à l'étranger. La difficulté provient de leur grande stabilité dans un ministère où tout le monde tourne. De plus en plus de spécialistes se présentent au concours d'entrée; certains ont même accompli plusieurs formations.

(A M. Cevey)

L'appel à des diplomates n'ayant pas accompli la formation destinée à la carrière, s'est fait dans la mesure où les chefs de mission manquaient. Or, les courbes de recrutement démontrent que les candidats au poste d'ambassadeur sont en suffisance.

(A M. Burkhardt)

Certains cas sont gênant: on nous demande d'ouvrir une ambassade à Hanoï, le Conseil fédéral donne son accord; or, nous n'avons personne! - un beau jour, Hanoï sera sous les feux de l'actualité et on trouvera moyen de nous reprocher de n'avoir rien fait!

Qualité des missions. (A M. Mühlemann) Nous changeons nos chefs de mission après les secousses qu'éprouvent certains pays. Notre ambassadeur en Roumanie sera muté: quatre ans durant, il aura été la victime de conditions de travail insupportables et ennuyeuses pour être soudain confronté à de rapides bouleversements qu'il faut affronter seul (l'ambassadeur Turnherr a dû réaliser lui-même les documents photographiques pour l'établissement des passeports des douze enfants adoptés par des Suisses!).

Il est évident que le public a tendance à fixer ses regards sur les ambassades dont on parle et à oublier les autres.

Pratiquement tous nos ambassadeurs en Europe de l'Est, s'ils sont restés plus de trois ans et demi en poste, seront transférés.

Contacts avec Bonn et Paris. Si nous entretenons davantage de relations avec Bonn, c'est parce que les Français n'ont pas le temps et que nous ne les voyons pas, au contraire des Allemands!

Les contacts bilatéraux sont plus faciles avec la RFA (cette remarque s'applique au département de M. Delamuraz).

Attachés militaires. Ce dossier est entre les mains de M. Villiger. Pour ma part, j'ai pu remarquer deux types d'attachés militaires: ceux qui s'isolent dans le secret le plus complet et ceux qui se considèrent comme des membres à part entière du corps diplomatique et travaillent quotidiennement avec l'ambassadeur, chef de mission. Nous collaborons de plus en plus avec le DMF en matière de désarmement ou de politique de sécurité et de paix.

- 12 -

Relations diplomatie/économie. Les responsabilités ne sont pas à sens unique, lorsque, par exemple, à l'occasion de grandes manifestations économiques, nos ambassadeurs informent les milieux économiques suisses, et que ces derniers délèguent quelques farfelus; ce fut le cas dans toute l'Amérique du Sud. Ces mêmes milieux économiques ne renseignent que trop parcimonieusement les diplomates.

(A M. Zbinden)

Voyages de parlementaires à l'étranger. Les parlementaires en voyage formulent des exigences extrêmement diverses.

(A Mme Bäumlin)

Femmes diplomates. Trois femmes ont le titre d'ambassadeur; plusieurs d'entre elles en ont le rang et non le titre, parce qu'elles ne sont ni chef de division ni en mission à l'étranger. De jeunes diplomates accèderont au rang d'ambassadrices. Par ailleurs, nous enregistrons des pertes considérables en cours de carrière, pour des raisons familiales. Nous éprouvons les mêmes problèmes avec les secrétaires.

(A Mme Bär)

Pays de provenance des réfugiés. On tente de placer du personnel juridique, par exemple, de manière à assister les ambassades dans leurs tâches de vérification des mesures prises dans le pays, à l'encontre de ceux qui partent ou qui reviennent. Les fonctions des intéressés sont extrêmement ardues. S'agissant des cas où l'asile en Suisse n'est pas accordé, nos missions entreprennent toujours des vérifications. Nous avons néanmoins obtenu de bons résultats.

(A M. Burckhardt)

Instructions et rapports. Nos ambassadeurs sont tenus de livrer des rapports réguliers, entre autres, sur des sujets que la centrale leur communique.

(A M. Loretan)

Transferts entre départements. Ce problème relève de la responsabilité du Conseil fédéral.

(A M. Rychen)

Qui fait la politique étrangère? C'est, constitutionnellement, le Conseil fédéral - cette règle est nécessaire. La définition et la décision finale doivent appartenir au gouvernement, parce que les choses sont très rapides et que les temps de réaction presque inexistantes ne permettent pas d'attendre que la machine parlementaire se mette en route. Le Conseil fédéral doit être en mesure d'agir promptement de manière à éviter a posteriori, les accusations de s'être soumis à une décision majoritaire ou à celle d'un parti. Cela dit, les Commissions des Affaires étrangères pourraient être mieux employées dans l'action. Le Parlement se désintéresse des Affaires étrangères.

M. Cevey.

J'appuie M. Felber, lorsqu'il réaffirme que les Affaires étrangères appartiennent avant tout au gouvernement.

Il est évident que le Parlement doit être mieux employé. Il ne faut pas que les mésaventures de la proposition d'adhésion de la Suisse à l'ONU se reproduisent: l'information n'avait pas été suffisamment soignée. Or, nous allons quasiment à coup sûr vers des décisions populaires quant à l'avenir de l'Europe, en particulier.

Mes fonctions à l'Office national suisse du tourisme m'ont permis de constater les bonnes qualités de nos missions à l'étranger. Grâce à la diligence et à l'efficacité de MM. Renggli et Jordan, Consuls généraux à Los Angeles et à San Francisco, j'ai pu obtenir en quelques jours des rendez-vous avec le maire de Los Angeles, le gouverneur de Californie, ainsi que le général responsable d'une base logistique de l'US AIR FORCE.

Le département tient-il suffisamment compte des moyens à disposition du personnel diplomatique qui joue un rôle différent selon les régions considérées, la population, le genre d'activités requises et le génie économique des lieux?

Durée du mandat. En Inde, par exemple, plusieurs années dans le pays sont indispensables avant d'établir des relations et de percevoir les particularismes (survivance du régime de castes); envisage-t-on de laisser un agent diplomatique suffisamment longtemps dans le pays de façon à ce qu'il puisse agir efficacement?

Auer: Zur Rolle der Kommission für auswärtige Angelegenheiten. Die Aussenpolitik ist Sache des Bundesrates. Die Stellung der aussenpolitischen Kommission hing immer von einigen ganz wenigen Persönlichkeiten ab. Ich erinnere mich an Walter Renschler, Walter Hofer und Gerhard Schürch. Aussenpolitik war in der Schweiz nie populär. Aussenpolitik machte das Parlament nur bei spektakulären Ereignissen (Ungarn, Tschechoslowakei, Afghanistan, Rumänien usw.). Suchen wir also zunächst einmal bei einigen Geschäften etwas zu leisten, bevor wir über eine neue Stellung des Parlaments diskutieren. Für die nächsten zwei, drei Jahre sehe ich die Hauptaufgabe des Parlaments darin, das Schweizer Volk zu informieren. Das bedeutet aber auch, dass der Bundesrat uns über die EG-Politik besser informieren muss. Die Hauptaufgabe der Kommission für auswärtige Angelegenheiten sehe ich gegenwärtig in der Europapolitik (EG und Osteuropa).

- 14 -

Bircher: Die Aussenpolitik umfasst heute praktisch die gesamte Innenpolitik. Der EWR beispielsweise ist nicht nur Sache des EDA, sondern Sache aller sieben Departemente. Deshalb kann das Parlament die Aussenpolitik dem Bundesrat nicht mehr überlassen, ist die ausschliessliche Zuständigkeit des Bundesrates für die Aussenpolitik überholt.

Frau Bäumlin: Die Schweiz ist nicht nur in den Prozess der europäischen Integration, sondern beispielsweise auch in die Friedensprozesse in Nahost und in der Westsahara involviert.

M. Felber, Conseiller fédéral.

(A M. Cevey)

Nous tenons compte des postes ainsi que des moyens techniques à disposition.

Durée des mandats. Nous devons prendre l'état sanitaire de notre personnel en considération, de même que la qualité des pays et des risques. En principe, on laisse les gens plus longtemps dans les régions qui demandent une longue acclimatation.

Politique d'information. Un projet d'information du Conseil fédéral, du Parlement et de la presse est en préparation, en collaboration avec M. Delamuraz. Il s'agit d'un processus lent - que M. Bircher se rassure! - et d'une telle importance dans les négociations, qu'il sera discuté en commission.

Schaller: Die Frage der technischen Ausrüstung in den Botschaften wird das EDA für die Sitzung vom 19. Februar 1990 schriftlich beantworten.

Weitere Fragen zum Traktandum 2 werden schriftlich eingereicht.

SECRETARIAT POLITIQUE

p.B.58.06.2.5. - LH/HMR

Berne, le 9 février 1990

Effectifs du DFAE en 1989

	<u>à la Centrale</u>	<u>à l'étranger</u>	<u>total</u>	
<u>Service diplomatique</u> (y compris stagiaires)	103,76	186,16	289,92	(= 16,0 ‰)
<u>Service consulaire</u> (y compris stagiaires)	88,50	433,57	522,07	(= 28,9 ‰)
<u>Service de secrétariat</u>	86,43	240,67	327,10	(= 18,0 ‰)
<u>Services généraux</u>	217,49	56,00	273,49	(= 15,1 ‰)
<u>Employés</u>	87,19	147,51	234,70	(= 13,0 ‰)
<u>Autres</u>	11,67	150,41	162,08	(= 9,0 ‰)
<u>Total</u>	595,04	1'214,32	1'809,36	
=====	(32,9‰)	(67,1 ‰)	(100,0 ‰)	

Répartition du personnel à la Centrale

Secrétariat du Chef du Département:	4	Direction des organisations internationales:	42
Secrétariat général:	22	Direction du droit international public:	37
Direction administrative et du service extérieur:	195	Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire:	173
Direction politique:	120		

(tableaux établis sur la base des chiffres fournis par la DASE)

REPRESENTATIONS SUISSES A L'ETRANGER

A fin 1989, la Suisse entretenait des relations diplomatiques et consulaires avec 158 pays (1988: 156 pays) et des relations consulaires avec 8 pays (1988: 10 pays). Elle était représentée par:

- 72 ambassades dirigées par un ambassadeur
- 1 ambassade sans ambassadeur (Beyrouth)
- 7 missions diplomatiques multilatérales dirigées par un ambassadeur
- 1 ambassade dirigée par un chargé d'affaires en pied
- 13 ambassades dirigées par un chargé d'affaires ad intérim

- 36 consulats généraux dirigés par un chef de poste de carrière
- 8 consulats généraux dirigés par un chef de poste honoraire
- 16 consulats dirigés par un chef de poste de carrière
- 37 consulats dirigés par un chef de poste honoraire, dont 4 sont vacants

- 67 agences consulaires, dont 5 sont vacantes

- 7 bureaux de coordination DDA dans des pays sans représentation diplomatique ou consulaire de carrière

* * *

REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES ACCREDITEES A BERNE

A la fin de l'année dernière, 136 chefs de mission étaient accrédités en Suisse dont:

- 74 avec résidence à Berne et
- 62 avec résidence dans un pays tiers

* * *